

# Savoirs en jeu et enjeux de savoirs

Quelle épistémologie du contexte  
professionnel des professeurs  
documentalistes ?

**Cécile Gardiès**

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication

ENFA, Université de Toulouse

UMR EFTS (Éducation, Formation, Travail, Savoirs)



## Éléments de définition de la médiation (documentaire)

La nécessité de promouvoir une éducation à l'information dans le système éducatif secondaire a permis d'instaurer un métier, celui de professeur documentaliste, que nous avons collectivement qualifié par ailleurs de tiers métier (Fabre, 2011). En effet il tente de relier celui d'enseignant et celui de documentaliste en une posture hybride, au centre de laquelle la médiation documentaire est au service de l'acquisition d'une culture de l'information. Par ailleurs, l'évolution des pratiques informationnelles des élèves, comme celles des enseignants, nécessite une mobilisation de savoirs spécifiques qui dépasse l'apprentissage de techniques et de méthodes qui parcellisent la démarche de recherche, de traitement, d'organisation personnelle de l'information pour aller vers des démarches plus complexes relevant de méthodes du travail intellectuel. Cependant la reconfiguration actuelle des prescriptions, dans certains secteurs comme celui de l'enseignement agricole, modifie le contexte professionnel d'élaboration et de diffusion de ces savoirs sans que pour autant ces derniers soient préalablement maîtrisés. La centration sur les savoirs (les savoirs à enseigner, les savoirs enseignés) et sur leur transposition didactique ne doit pas occulter la question de l'acquisition des savoirs de référence des personnes en charge de cette transposition.

Les changements actuels issus des programmes de formation mais aussi de l'évolution du contexte social de mise à disposition de l'information modifient donc considérablement le contexte épistémologique professionnel. L'épistémologie en tant que théorie de la science en général, permet d'approcher les fondements, les méthodes, les objets et les finalités d'une science. En grec le terme

d'*épistémè* signifie la science et le terme *logos* signifie le discours : on peut donc dire en traduisant littéralement le terme à partir du grec qu'elle est le "discours sur la science".<sup>1</sup> La théorie scientifique a une signification épistémologique puisque lorsqu'on parle de théorie scientifique, on désigne un ensemble organisé et cohérent d'idées, concernant un domaine particulier de connaissances, et intégrant des faits et des lois autour de quelques principes fondamentaux. « Construire un objet scientifique, c'est, d'abord et avant tout, rompre avec le sens commun, c'est-à-dire avec des représentations partagées par tous, qu'il s'agisse des simples lieux communs de l'existence ordinaire ou des représentations officielles, souvent inscrites dans des institutions » (Bourdieu, 1992).

Or, la question de la référentialité scientifique d'un métier peinant à se professionnaliser et d'un enseignement très inégalement instauré ne semble toujours pas clairement réglée. En quoi l'évolution des prescriptions modifie-telle la question de la légitimité et de la pertinence des savoirs à enseigner ? Comment les professeurs documentalistes abordent-ils cette évolution en terme de maîtrise des savoirs pour enseigner ? Peut-on avancer l'idée d'un nouveau contexte épistémologique professionnel ? Nous proposerons dans cet article les premiers éléments d'analyse de ces questions en nous appuyant sur nos propres résultats de recherches mais en ouvrant également quelques pistes nouvelles. Nous reviendrons d'abord sur l'évolution du contexte en le mettant en perspective avec l'évolution et les enjeux d'un métier en voie de professionnalisation, pour nous centrer ensuite sur la question épistémologique, nous aborderons enfin quelques réflexions pour ouvrir le dialogue.

<sup>1</sup> Encyclopédia universalis, DVD, 2005

## Le métier de professeur documentaliste : savoirs en jeu

Les savoirs savants dans le cas des professeurs documentalistes sont référés aux Sciences de l'information et de la communication mais plus particulièrement à sa branche spécifique l'information-documentation chargée d'étudier l'information, la relation entre ces deux éléments et l'analyse de la fonction informative du document et de son environnement.

Les savoirs professionnels en documentation peuvent se définir comme des savoirs autour des techniques documentaires, du management des systèmes d'information ou des techniques informatiques. Les savoirs professionnels pour enseigner concernent la pédagogie documentaire, la didactique disciplinaire et l'ensemble des gestes qui guident la pratique enseignante.

Or, l'exercice du métier actuel de professeur documentaliste s'ancre dans une histoire relativement jeune et spécifique. Ce corps s'est construit sur des bases particulières et disparates, en ce sens qu'il n'a pas été associé directement à une formation spécifique universitaire. La discipline de référence, en ne s'imposant pas de manière homogène dans le corps professionnel, implique que le répertoire de connaissances explicites ou implicites de nature épistémologique particulier aux professionnels d'un corps et qui détermine dans sa pratique, son vocabulaire, ses exigences, mais aussi la mobilisation des « concepts » ou des « lois » permettant l'action et justifiant des décisions relève plutôt d'une sorte d'épistémologie spontanée, individuelle et fonctionnelle. La formation professionnalisante des professeurs documentalistes s'est construite au fur et à mesure de la mise en place des concours, et elle s'est déroulée, comme nous avons pu le montrer par ailleurs (Gardiès, 2006) de manière inégale. Pourtant la professionnalisation d'une activité repose sur « l'universitarisation » de la formation professionnelle, elle entraîne la rationalisation de la pratique par l'acquisition de savoirs de haut niveau produits par les universitaires. Toute profession reconnue possède des savoirs qui lui sont propres. Ainsi, le développement et la reconnaissance de savoirs font partie de toute stratégie de professionnalisation. Il ne s'agit toutefois pas de n'importe quels savoirs, mais de savoirs de haut niveau. Ce niveau de savoir comporte à la fois une dimension contribuant à la reconnaissance sociale du groupe professionnel et une dimension pragmatique (la capacité d'exercer une activité de manière compétente). Ces savoirs, au delà de leur repérage, doivent aussi être analysés comme constituant le contexte épistémologique du métier.

## L'éducation à l'information : enjeux de savoirs

L'existence du statut de professeur documentaliste, à l'Éducation nationale comme dans l'Enseignement agricole accentue la réflexion et les pratiques à la fois des professionnels et des chercheurs en Sciences de l'information et de la communication sur la formation à l'information visant l'acquisition d'une culture de l'information qui passerait par une maîtrise de compétences informationnelles. Être compétent dans l'usage de l'information « signifie que l'on sait reconnaître quand émerge un besoin d'information et que l'on est capable de trouver l'information adéquate ainsi que de l'évaluer et de l'exploiter » (Chevillote, 2005), ce qui implique une certaine éducation à l'information. Mais l'information-documentation a souvent été conçue comme stricte compétence transversale dans l'enseignement secondaire. La formation aux « méthodes » de recherche et d'exploitation de l'information a longtemps prédominé. Pourtant l'utilisateur se trouve confronté à « une activité complexe qui exige du lecteur-utilisateur la maîtrise d'environnements techniques et de pratiques documentaires, de notions sur son objet de recherche, d'orientation spatiale dans les espaces virtuels, de résolution de problèmes, de prise de décision » (Juanals, 2003). C'est cette évolution des pratiques informationnelles, entendues comme pratiques sociales, comme activités qui peuvent être enseignées, partagées, qui contribuent à la performance individuelle et collective (Bishop, Van House, Puttenfield, 2003) et qui s'apparentent à des méthodes du travail intellectuel dépendantes des savoirs informationnels. Les méthodes du travail intellectuel sont des conceptions individuelles, mais s'agissant de l'information, elles sont mobilisées principalement pour engager un processus d'appropriation et de construction de connaissances.

## Éduquer, former, enseigner, transmettre, accompagner...

Les professeurs documentalistes confrontés à toutes ces formes de formation à l'information doivent s'appuyer sur des savoirs dits savants, qu'ils traitent et transposent en fonction d'une prescription institutionnelle précise. En effet les savoirs enseignés proviennent d'une extraction du corpus des savoirs savants généralement produits dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Le renouvellement des savoirs scolaires se fait par l'intermédiaire d'une noosphère définie comme « l'endroit où l'on pense le fonctionnement didactique... » (Chevallard, Johsua, 1991). C'est

une sphère intellectuelle, composée des représentants du système d'enseignement, des représentants de la société, des spécialistes de la discipline, des émissaires de l'organe politique, chargée de désigner le savoir à enseigner. Elle poursuit l'organisation d'un « bon » enseignement. Cette sphère a un rôle de tampon entre la société, l'école et le champ de la recherche, maintenant dans les limites de l'acceptable l'autonomie du fonctionnement didactique. Les savoirs à enseigner sont donc une combinaison, un alliage de savoirs interprétés qui constituent un cadre de référence commun, il s'agit d'une transposition didactique (dite externe) qui est d'une part institutionnelle (les programmes, (savoirs à enseigner) et d'autre part d'une transposition didactique (dite interne) faite par l'enseignant (savoirs enseignés) (Chevallard, Joshua, 1991). Comment se déroulent ces processus ?

## Transposition didactique externe

Nous avons analysé les programmes de formation en documentation dans l'Enseignement agricole et leurs rénovations successives, la dernière en 2007, d'abord pour le BTS<sup>2</sup>, puis en 2009 pour le Baccalauréat professionnel<sup>3</sup>. Une progressivité dans l'acquisition de notions scientifiquement référées aux sciences de l'information et de communication est proposée dans ces deux programmes contrairement aux précédents. Le module dans lequel s'insère la documentation se nomme techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation. Les objectifs du programme de documentation déclinent d'une part la maîtrise des notions de base (l'information, le document, le système d'information, l'évaluation de la qualité de l'information, les processus mentaux de traitement de l'information) et d'autre part la maîtrise des outils documentaires (langages documentaires, référencement des sources, analyse et organisation de l'information). Enfin une démarche de médiation documentaire est à mettre en œuvre par les étudiants. L'expression « démarche de médiation documentaire » peut sembler redondante à première vue, tant il est vrai que tout document constitue une médiation en soi. Mais c'est en demandant à l'étudiant de se situer dans une démarche de médiation documentaire et en le mettant dans une posture de médiateur qu'il pourra s'approprier la relation entre besoin d'information et usage. A titre d'exemple, la démarche de médiation documentaire organise l'appropriation de l'information-documentation sous la forme d'un projet qui doit proposer une réponse documentaire adaptée à un besoin d'information clairement identifié.

Nous notons une évolution importante, même si le volume horaire alloué à la documentation reste identique et relativement restreint, les savoirs à enseigner sont clairement recentrés en référence à une discipline scientifique et décrivent des contenus de savoir. Cette évolution des programmes intervient donc à la suite de la rénovation des contenus des épreuves du concours de professeur documentaliste (épreuves relevant des sciences de l'information et de la communication)<sup>4</sup> prolongeant ainsi une certaine clarification dans la référentialité scientifique et la reconnaissance institutionnelle.

## Transposition didactique interne

Du côté de la transposition didactique effectuée par l'enseignant, elle s'appuie sur une relation du professeur avec les objets de savoir et d'enseignement et sur une maîtrise conceptuelle. La légitimité des savoirs enseignés est fondée pour partie sur leur qualité scientifique : les programmes d'enseignement indiquent qu'ils prennent en compte les problématiques nouvelles de la discipline scientifique. Pour donner corps à cet ancrage scientifique, il paraît nécessaire que les professeurs aient une réflexivité sur la production du savoir, c'est à dire mènent une sorte de vigilance épistémologique, qui implique des liens entre les professionnels et les chercheurs, ou du moins avec les productions scientifiques. Ces constats amènent à envisager des approfondissements dans le rapport entre épistémologie, savoir et didactique, c'est à dire à repenser l'articulation interne entre « action didactique », notamment les savoirs enseignés et connaissances professionnelles principalement les savoirs pour enseigner.

## Vers un nouveau contexte épistémologique : savoirs en jeu et enjeux de savoirs

L'épistémologie scolaire, peut être entendue au sens d'une posture épistémologique largement partagée dans la discipline scolaire et constitutive du corps de savoirs de référence qui fonde les contenus d'enseignement. L'épistémologie professionnelle est liée à une épistémologie largement issue de la pratique et utilisée dans la pratique,

<sup>2</sup> BTS : Brevet de technicien supérieur agricole, voir annexe 1

<sup>3</sup> baccalauréat professionnel, voir annexe 2

<sup>4</sup> Pour les épreuves du concours voir : <http://www.chlorofil.fr/meliers-recrutements/textes-officiels/recrutement/etablissements-publics/concours-denseignants/informations-generales/descriptif-des-epreuves-et-programmes-des-concours.html>

mais « l'impulsion vient d'abord de préoccupations liées à l'enseignement ; la recherche de fondements scientifiques ne s'affirme que progressivement » (Meyriat, Miège, 2002). J. Meyriat précise que les fondements de la pratique, par exemple « les techniques, reposent sur un ensemble de connaissances qui en justifient la pratique en expliquent l'état présent et doivent en permettre le développement et l'amélioration » (Meyriat, 1994). La bivalence constatée dans le métier de professeur documentaliste impose une identification et une mobilisation de savoirs multiples qui entraînent pour ces professionnels des rapports aux savoirs particuliers.

Les savoirs de référence sont donc multiples et les penser dans une globalité en développant le discours sur ces savoirs permettrait de préciser, pour mieux le connaître et le comprendre, le contexte épistémologique du métier de professeur documentaliste en charge de la formation à l'information dans l'enseignement secondaire. Les aspects didactiques, qu'il s'agisse de les envisager sous forme d'éducation à, d'accompagnement, d'enseignement transmissif, de tutorat, s'ils s'inscrivent en information-documentation ne peuvent faire l'impasse d'une réflexion épistémologique partagée entre chercheurs et professionnels. C'est cette rencontre qui me paraît aujourd'hui à la fois indispensable et porteuse de sens, de perspectives pour une profession, non pas en danger, mais encore en devenir.

## Bibliographie

- Bourdieu Pierre. *Réponses : entretiens avec L. Wacquant*. Seuil, 1992
- Bourdoncle Raymond. « Autour des mots : professionnalisation, formes et dispositifs ». *Recherche et formation*, n° 35, décembre 2000, p. 117-132
- Chevallard Yves et Johsua Marie-Alberte. *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. La pensée sauvage, 1991
- Chevillotte Sylvie. « Bibliothèque et Information Literacy : un état de l'art ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 2, 2005, p. 42-48
- Fabre, Isabelle. *Professeur-documentaliste : un tiers métier ?* Éducagri éditions, 2011 (Recherche)
- Gardiès Cécile. *De la mouvance identitaire à l'ancrage scientifique des professionnels de l'information documentation dans l'enseignement agricole*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Toulouse 2 le Mirail, 2006
- Juanals Brigitte. *La culture de l'information : Du livre au numérique*. Lavoisier, 2003
- Meyriat Jean, Miège Bernard. « Le projet des SIC : de l'émergent à l'irréversible (fin des années 1960 – milieu des années 1980) ». In Boure Robert. *Les origines des Sciences de l'Information et de la Communication : regards croisés*. Presses universitaires du Septentrion, 2002, p. 45-70
- Meyriat Jean. « Y a-t-il une place pour une théorie de la documentation ? ». *Revue de bibliologie*, n° 40, 2ème trimestre 1994, p. 39-45
- Peterson Bishop A., Nancy Van House A., Battenfield Barbara P. *Digital library use : social practice in design and evaluation*. MIT Press, 2003

ANNEXE 1 : Récapitulatif de la place de la documentation dans les différents diplômes

Diplôme	Modules	Dénomination de la discipline	Horaires	
			Cours	Pluridisciplinarité
Bac Pro	MG1 : connaissance et pratique de la langue française, approche de l'œuvre littéraire	documentation	28h	9h
BEPA	G1 : expression, communication et pratique de la langue française	documentation	10h cours 10h TP	5h
BTSA	M 22 - Techniques d'expression, de communication, de animation et de documentation	documentation	29h TP/TD	12h

ANNEXE 2 : Référentiel de formation un documentation classe de BTSA

Diplôme	Objectif général	Objectifs		Contenus
		Objectifs	Sous objectifs	
BTSA M 22 - Techniques d'expression, de communication, de animation et de documentation	Améliorer ses capacités de recherche et de traitement de l'information, ses capacités d'expression, de communication, de relation et d'initiative.	<p><b>1 :</b> Rechercher, analyser et organiser l'information</p>	<p>1-1. maîtriser les concepts et les techniques nécessaires à une recherche et à un traitement de l'information pertinents</p> <p>1.2. mettre en œuvre sa capacité d'organisation et de communication de l'information dans le cadre d'une démarche de médiation documentaire : prise en compte d'un besoin d'information, élaboration d'un produit de communication mettant en relation un corpus de documents avec son lecteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>notions fondamentales en sciences de l'information : information, identification d'un besoin d'information, document, système d'information documentaire, évaluation de la qualité de l'information.</li> <li>outils documentaires nécessaires à l'accès, à l'organisation et à l'usage de l'information : le langage documentaire, le langage d'interrogation, le référencement des sources, analyse de l'information et l'évaluation de sa qualité et organisation de cette information.</li> </ul>

**Recommandations pédagogiques :**

- L'enseignant insiste sur le fait que l'information n'existe et ne prend tout son sens qu'intégrée dans un processus de communication et après activation par un récepteur. Il insiste sur les principales caractéristiques de l'information (durable, éphémère, utile, gratuite) ainsi que sur les fonctions de l'information : didactiques, culturelles, politiques (notion de pouvoir) dans l'actuelle société de l'information ainsi que sur les besoins d'information dans différentes situations de communication.
- L'enseignant aborde le document en tant que support de l'information et fait le tour des différentes sources d'information (ouvrages, journaux, sites Web...). Il distingue les notions de :
  - document primaire (original) ou secondaire (permettant d'accéder au document primaire),
  - document par intention (créé de par la volonté de

l'auteur) ou par attribution (devenu document de par la volonté de celui qui interroge)

- L'enseignant définit le système d'information documentaire comme l'ensemble des moyens matériels et humains nécessaires à la définition, au traitement, au stockage et au transfert d'un ensemble d'information dans l'environnement construit de l'espace documentaire. Il insiste sur la mise en interaction de ces différents éléments au sein du système.
- L'enseignant met en avant trois des principaux critères d'analyse critique de la qualité de l'information comme :
  - La fiabilité de l'information (identification ou source) qui désigne le degré de confiance que l'on peut lui accorder. La fiabilité de l'information dépend d'un faisceau d'éléments interdépendants, notamment : l'identification claire de la source, l'exactitude des données, des faits, la « fraîcheur » de l'information...
  - La validité de l'information (crédibilité) qui permet de

vérifier le sérieux d'une source, d'un auteur, sa compétence et sa notoriété pour traiter d'un sujet. Pour évaluer la validité d'une information, une connaissance du contexte disciplinaire, ou du domaine, est souhaitable.

- La pertinence d'une information qui est toujours relative, contextualisée. Une information est pertinente par rapport à un besoin, à une production envisagée, à une thèse à défendre ou à une problématique à éclaircir.

L'enseignant veille tout particulièrement à ce que les étudiants portent un regard critique sur l'information provenant d'Internet.

- L'enseignant doit faire prendre conscience des modes de mémorisation et des opérations mentales (hypothèse, comparaison, condensation et classement) inhérents au traitement de l'information.
- L'enseignant traite cette notion à travers quelques cas concrets et amène l'étudiant à l'utiliser dans sa propre démarche de médiation documentaire

**ANNEXE 3 : Référentiel de formation baccalauréat professionnel**

Diplôme Module	Objetif général	Objetifs	Objetifs Sous objectifs	Contenus
<b>Bac Pro</b> <b>MG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension</b>	Mobiliser des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel	<u>Objetif 4 :</u> Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information - documentation.	4.1- Décrypter son organisation dans la société contemporaine  4.2- Traiter l'information pour un usage ciblé contribuant à la compréhension du relativisme culturel du monde contemporain (recherche, analyse et communication)	4.1-1 Identification du besoin d'information 4.1-2 Nature et typologie de l'information et du document 4.1-3 Structuration de ces éléments dans le contexte d'un système d'information documentaire (espace ressource, base de données, Web) au travers de l'analyse d'exemples concrets appartenant à la sphère culturelle ou professionnelle  4.2-1 Pratique raisonnée de la recherche documentaire (besoin, collecte et traitement de l'information) 4.2-2 Regard sur la qualité de l'information collectée (pertinence, validité, fiabilité) 4.2-3 Structuration et diffusion de l'information (réécriture, référencement, classement) 4.2-3 Participation à la construction d'une culture humaniste, y compris une culture de la société de l'information, au travers de l'élaboration d'un produit documentaire en relation avec les autres disciplines (document scripto-visuels, revue de presse, sitographie, dossier documentaire simplifié...)